



Envoyé en préfecture le 20/03/2026

Reçu en préfecture le 20/03/2026

Publié le

ID : 053-215301698-20260320-A202611-AI



## DEPARTEMENT DE LA MAYENNE

### COMMUNE DE OLIVET

#### ARRETE N°2026-11 du 16 MARS 2026

**Donnant délégation de fonction à Madame Stéphanie CHABIRON**

**2<sup>ème</sup> adjointe**

**Le Maire de la commune de Olivet,**

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2122-18,

Vu le procès-verbal de la séance d'installation du Conseil Municipal en date du **20/03/2026** constatant l'élection de **Madame Stéphanie CHABIRON** en qualité d'adjoint au maire,

Vu la délibération fixant le nombre d'adjoints au maire,

Considérant que pour la bonne marche des affaires communales, il convient de déléguer une partie des délégations du maire à **Stéphanie CHABIRON**,

### ARRETE

#### ARTICLE 1

Il est donné à **Madame Stéphanie CHABIRON**, 2<sup>ème</sup> adjointe, **délégation de fonction**, sous ma surveillance et ma responsabilité pour : les affaires générales (élections, formalités diverses, affaires funéraires), l'action sociale, la jeunesse, l'enfance, le sport.

#### ARTICLE 2

Il est donné à **Madame Stéphanie CHABIRON**, 2<sup>ème</sup> adjointe, **délégation de signature**, sous ma surveillance et ma responsabilité pour : les affaires générales (élections, formalités diverses, affaires funéraires), l'action sociale, la jeunesse, l'enfance, le sport.

#### ARTICLE 3

Le présent arrêté sera transcrit au registre des arrêtés de la mairie et copie en est arrêté à M. le Préfet ainsi qu'à Monsieur Le Trésorier.

Notifié le 20 / 03 / 2026

Fait à OLIVET, le 20 / 03 / 2026

**Le Maire,**

**Éric MORAND**

